

DESTINATAIRE	→ M. Pierre Magnan, président de la Commission du BAPE
EXPÉDITEUR	→ RECYC-QUÉBEC
DATE	→ 18-05-2023
OBJET	→ Réponse à la question posée à RECYC-QUÉBEC dans le cadre des audiences publiques sur l'environnement concernant le projet d'agrandissement du LET de Champlain

Réponse à la question posée à RECYC-QUÉBEC le 17 mai en soirée dans le cadre de la première partie de l'audience publique concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à Champlain

Question de M. Alexandre Richard :

Dans le rapport annuel de gestion de RECYC-QUÉBEC il est indiqué que près de 142 000 heures ont été travaillées en 2021-2022. Svp nous indiquer parmi toutes ces heures la proportion ayant été attribuée aux travaux visant la réduction à la source.

Réponse de RECYC-QUÉBEC :

La majorité des professionnels de RECYC-QUÉBEC présents au sein des équipes Opérations travaillent sur des actions de réduction à la source et ce à différents degrés. Il en est de même pour de nombreux professionnels présents dans les équipes de soutien telles les communications, les Finances ou les Services juridiques. Il est toutefois impossible de chiffrer avec exactitude le nombre d'heures totales effectuées par tous ces professionnels sur le dossier spécifique de réduction à la source qui, rappelons-le s'avère être une pierre angulaire du plan stratégique 2022-2025 de la Société d'État.